

PUBLIC :

Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle ou en cours de formation dans le domaine commercial, juridique et économique

PRE REQUIS : AUCUN

OBJECTIFS :

À l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- Rédiger une annonce commercialement viable
- Prendre en compte la réglementation propre aux supports de communication
- Identifier les enjeux du marketing numérique en immobilier

DUREE & DATES :

1 jour soit 07 heures

31 mai 2021

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, mises en situation.
QCM

COUT :

250 € net / stagiaire

La formation aura lieu sur Brive ou Périgueux sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants

LIEU DE LA FORMATION :

CCI de la Corrèze (Brive)

CCI de la Dordogne (Périgueux)



Contact Secteur Corrèze :
Aurélie CARRIAC
05 55 18 80 05
a.carriac@correze.cci.fr



Modalités et délai d'accès : Incription via le site de la CCI Dordogne ou par téléphone (coordonnées en bas de page). Accès en fonction des places disponibles, des délais de réponses de l'OPCO ou du financement choisi.



Contact Secteur Dordogne :
Anais LAMOTHE
05-53-35-80-69
a.lamothe@dordogne.cci.fr

FORMATION INTER ENTREPRISE

CRÉER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ADAPTÉS AUX BIENS IMMOBILIERS EN RESPECTANT LA RÈGLEMENTATION

PROGRAMME

I. Les différents supports de promotion des biens immobiliers

- Le site web et la vitrine
- Les supports et/ou portails de publicité
- Le web 2.0
- Les réseaux sociaux
- Les forums, blogs, moteurs de recherche

II. La cible et la stratégie

- Un bien, plusieurs cibles
- La stratégie par cible
- Les médias adaptés
- La stratégie numérique

III. Conception d'annonces

- Impact de la loi ALUR dans la rédaction des annonces
- Rédaction presse
- Rédaction web